



Le P'tit Bellachon

Bulletin Municipal juin 2026



Nous sommes, mon équipe et moi-même, particulièrement heureux et fiers de nous adresser à vous. Nous vous remercions une nouvelle fois de nous avoir accordé la majorité de vos suffrages le 15 mars 2026. Nouvellement élus, nous allons dans les délais les plus brefs possibles nous attacher à répondre à vos attentes, ensuite à mettre en œuvre les différentes propositions de notre programme ; mais dans l'immédiat notre préoccupation quotidienne est de prendre en compte au jour le jour toutes les contingences techniques, administratives, sociales, financières qui nous incombent, aidés dans cette tâche par des services municipaux efficaces. Dans une démarche d'écoute et de construction, nous nous attacherons à associer les élus de Bellac Solidaire et Vivante à notre action. Nous sommes néanmoins conscients, et vous devez l'être également, que les affaires ne se règlent pas aussi rapidement que nous le souhaiterions :

- Certaines prérogatives qui étaient communales sont devenues intercommunales : maison de santé pluridisciplinaire, collecte et traitement des ordures ménagères, petite enfance, eau/assainissement... Notre présence active au sein de l'exécutif de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche, de ses commissions, des syndicats veillera à l'avancement des dossiers
- Le formalisme des démarches, les procédures de passation de marchés mais aussi la bonne utilisation de l'argent public, induisent, pour la plupart des réalisations en cours ou à venir, des délais peu comparables avec ceux de la « vraie vie ».

Nous vous demandons de la patience, mais sachez que nous sommes tous en parfait ordre de marche pour ne pas trop la mettre à mal ! Vous avez entre les mains le premier numéro du P'tit Bellachon, moyen de communication papier, mais qui à l'avenir pourra s'enrichir d'une version en ligne. La vocation de ce P'tit Bellachon est de vous informer au mieux de ce qui se passe dans votre ville et aux alentours ; vous constaterez en parcourant ce numéro que l'été à Bellac sera pour toutes les générations, animé, culturel, sportif, festif et convivial.

Nous vous souhaitons un très bel été !

Pierre Autef
Maire de Bellac

Remettre sur le marché des immeubles abandonnés

Quand un bâtiment est à l'abandon et sans propriétaire connu depuis plus de 10 ans, il est probable que rien ne va se passer jusqu'à ce que l'immeuble s'effondre. C'est alors le rôle de la mairie de faire bouger la situation de ces « biens sans maîtres », via une procédure assez longue et codifiée qui aboutit généralement à la prise de propriété du bien par la commune. Reste ensuite à trouver un moyen de redonner vie à ces façades décrépies.

C'est le cas des deux immeubles des 28 rue Thiers (ancien hôtel de la Fontaine) et 2 rue Barbès, récupérés par la précédente mandature en 2024. Faute pour la mairie d'avoir la capacité financière de les rénover, ils ont été mis en vente fin mai via un appel à investisseurs diffusé notamment sur les réseaux Facebook et Panneapocket de la mairie. Les critères de sélection incluent l'intérêt du projet pour la ville, la capacité financière et technique du porteur de projet, ainsi que le montant d'achat proposé.

En parallèle, un état des lieux des biens abandonnés est en cours de réalisation pour mobiliser ce bâti ou ces terrains en friche qui dégradent l'image de Bellac. On aura l'occasion de vous en reparler !



Point d'accueil & d'information touristique

Située à l'angle de la rue du Coq et de la place du Palais, la Boutique est devenue le nouveau point d'accueil et d'information touristique de Bellac. Animée par l'association Bellac Tourisme et Patrimoine, en partenariat avec le Département, elle assure la promotion de la ville et de son territoire auprès des visiteurs et des habitants.

Ouverture 2026 : du jeudi au dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h 30, ainsi que le samedi de 14 h 30 à 18 h.

Pour participer au projet, partager vos idées ou contribuer à l'élargissement des horaires d'ouverture, contactez-nous bellac.tourisme.patrimoine@gmail.com ou au 06 18 16 64 14 (SMS/WhatsApp).



**VIGILANCE CANICULE OU FORTES CHALEURS :
ADOPTER LES BONS REFLEXES**





Nouveau Label pour Bellac

Le samedi 9 mai, la municipalité de Bellac a organisé l'inauguration du **label ville d'accueil des véhicules d'époque** en présence de Romain Lortholary, sous-préfet, de Manon Meunier, députée, de Yves Claval, vice-président et représentant régional de la Fédération Française des véhicules d'époque (FFVE), de Pierre Autef, maire de Bellac et de ses adjoints.

En favorisant l'accès des véhicules d'époque dans son centre-ville, c'est une autre façon pour Bellac, de montrer ses atouts culturels, patrimoniaux, de loisirs... La ville devient un site d'étape pour les clubs qui sillonnent la France, encouragés par la Fédération qui s'engage à en faire la promotion sur ses supports de communication. Cette inauguration s'est poursuivie à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Quoi de neuf docteur ?

Bellac, comme au niveau national, n'échappe pas à une démographie médicale tendue. L'accès aux soins pour tous est primordial. Être accompagné, écouté, pris en soin est un bien précieux mais qui aurait pu devenir un « luxe » si un collectif local (médico-administratif), à l'été 2025, soutenu par le CHU, n'avait pas rigoureusement œuvré à la mise en place d'un nouveau dispositif médical : le Centre Public de Santé situé sur le site du HIHL. La particularité des médecins réside dans le fait que ce sont des professionnels qui ont choisi d'être salariés (35 h hebdomadaires). Le levier du salariat a été un élément attractif, déterminant pour **l'installation de ces 3 jeunes praticiens** qui ont répondu positivement pour une ouverture le 2 janvier 2026. Un 4^e vient de les rejoindre début mai.

Ces jeunes praticiens se connaissent et sont très enthousiastes car ce fonctionnement permet de renforcer l'offre de soins ainsi que de leur garantir une qualité de vie plus compatible avec une vie familiale.

Nous vous confirmons la venue supplémentaire, pour novembre prochain, d'un médecin junior au Centre de santé.

La municipalité est plus que satisfaite de ce dispositif qui régule les demandes de soins et réduit aussi l'attente pour obtenir un rendez-vous.

Gageons que l'offre médicale conjointement proposée sur Bellac par le Centre Public de Santé ainsi que par la Maison de Santé permette aux Bellachons un accès aux soins pour tous ; notre objectif est : zéro patient sans médecin traitant.

Toutefois, cette démographie médicale est suivie de près par notre mandature et nous sommes déjà à la recherche d'autres professionnels médicaux (anticipation des départs à la retraite) ainsi que de médecins chirurgiens-dentistes, comme nous nous y étions engagés durant la campagne électorale.

Vous avez dit installation de « kinés » ?

Depuis la mi-mai, l'ancienne école Jean Giraudoux accueille l'Alliance Rurale de masseurs-kinésithérapeutes sur une plateforme de rééducation de 165 m². Ils sont au nombre de deux, sont espagnols et vous proposent leurs services.



Réouverture Passerelle Garceaux

Appréciée des promeneurs et des joggeurs, la passerelle Garceaux permet de profiter d'une agréable boucle le long du Vincou et du parc Aimé Vallat.

Probablement construite vers 1880 pour faciliter l'accès aux activités industrielles du Moulin Blanc, elle constitue aujourd'hui un élément remarquable du patrimoine bellachon. Mentionnée dès la fin du XIX^e siècle dans les documents historiques, elle témoigne du passé industriel de ce secteur.

Endommagée lors des inondations du printemps 2024, la passerelle a fait l'objet d'études et de diagnostics approfondis. Le projet retenu prévoit sa reconstruction à l'identique afin de préserver son caractère patrimonial et paysager. Son coût est estimé à 350 000 €.

La passerelle a récemment été **rouverte aux piétons et vélos** grâce à des aménagements de sécurité provisoires. Les travaux définitifs, préparés en concertation avec les riverains et les partenaires institutionnels, devraient débuter à l'été 2027, en période de basses eaux.

La municipalité veillera à préserver tout le charme de cet ouvrage emblématique des bords du Vincou.

Développement économique

La municipalité poursuit son engagement auprès des commerçants, artisans et porteurs de projets afin de soutenir le dynamisme économique de Bellac. Des rencontres régulières avec l'Association des Commerçants et Artisans du Haut-limousin en Marche permettent de travailler conjointement sur les projets et animations à venir pour la commune.

Parmi les actions concrètes en préparation, une aide au loyer pour les reprises et ouvertures de commerces en centre-ville est actuellement étudiée avec la Communauté de communes. Ce dispositif permettrait d'accompagner les nouveaux commerces durant leurs premiers mois d'activité. Autre signal positif pour l'économie locale : l'ouverture du McDonald's le 12 mai dernier, avec à la clé la création de 29 emplois sur la commune. La municipalité continuera à accompagner les initiatives locales et à soutenir les projets créateurs d'activité et d'emplois.

Mot de la majorité

Un départ en fanfare pour cette nouvelle équipe municipale, avec des journées bien remplies, une forte mobilisation et une volonté commune d'agir au service des Bellachons. De nombreux projets sont déjà engagés. Certains changements restent encore peu visibles, mais leurs effets se concrétiseront progressivement dans les mois à venir. L'été s'annonce riche en animations, rencontres et découvertes. Nous espérons que chacun pourra profiter pleinement de cette programmation variée et partager avec nous ces moments de convivialité qui font la vitalité de notre ville.

Mot de l'opposition

APRÈS L'ÉLECTION, L'ACTION

Durant la campagne municipale, BSV a défendu une vision de la démocratie locale fondée sur le respect, l'écoute citoyenne, la transparence et le dialogue avec les habitants. Le début de cette mandature témoigne de relations cordiales avec la majorité municipale. Nous entendons poursuivre notre action avec un esprit de responsabilité, de vigilance constructive et de respect mutuel. Nous défendons le droit à un habitat digne, la lutte contre la précarité, une école de qualité construite avec les parents d'élèves et les enseignants, ainsi que des services publics accessibles à toutes et tous. Nous restons particulièrement attachés à la défense des biens communs, notamment de l'eau. Nous souhaitons également qu'une attention soutenue soit portée à notre jeunesse afin de lui permettre de s'épanouir et de construire son avenir dans les meilleures conditions. À l'échelle de la communauté de communes, Jean Pouyet, conseiller communautaire, s'est vu confier la délégation « Égalité femmes-hommes, inclusion, lutte contre les violences, les discriminations et les précarités », une responsabilité qu'il avait proposée et qui répond à des enjeux essentiels pour notre territoire. Nous constatons également que le dossier des Points d'Apport Volontaire (PAV) semble avancer dans le bon sens grâce à la prise en compte des difficultés exprimées par les habitants. Notre engagement reste guidé par une conviction simple : l'intérêt général se construit par l'écoute, le respect et l'action. Et maintenant, au boulot !

INFOS PRATIQUES

Restez informés de l'actualité de BELLAC

La commune dispose de plusieurs canaux de communication numérique

www.bellac.fr
Panneau Pocket
Ville de Bellac
@mairie_bellac



MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTONS LES BONS GESTES

Quelques minutes chaque semaine suffisent pour réduire efficacement sa présence et contribuer à la protection de tous contre les maladies qu'il peut transmettre, comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Pour limiter sa prolifération, chacun peut agir simplement en supprimant les eaux stagnantes où il pond ses œufs : vider les coupelles sous les pots de fleurs, ranger les arrosoirs, couvrir les récupérateurs d'eau, nettoyer les gouttières et éliminer tout récipient pouvant retenir l'eau de pluie.



DON DU SANG

Le jeudi 02 juillet
BELLAC
(Centre Culturel)
De 15h à 19h

Collecte des Encombrants

Bellac nord - 8 Juin, 17 août, 16 Nov.
Bellac sud - 15 Juin, 24 août, 23 Nov.

+ Pharmacies de garde

Du 2 au 8 et du 26 au 30 juin - Bellac - Pharmacie CHEVALIER - 54 rue Pierre Merlin - 05 55 68 75 87
Les 1, 9, 13, 16, 20, 23 et 30 juin - Bussière-Poitevine - Pharmacie DE LA GARTEMPE - 11 Place Girette - 05 55 68 41 79
Du 5 au 9 et du 26 au 31 juin - Le Dorat - Pharmacie N'GUYEN - 31 Place Charles de Gaulle - 05 55 60 61 32
Le 1er et du 19 au 25 juin - Magnac-Laval - Pharmacie HAZARD - 12 rue Fénélon - 05 55 68 52 32
Du 10 au 16 juin - Magnac-Laval - Pharmacie MAUVY - ZAC "Chez Chaud" - 05 55 68 51 12
Les 17 et 18 juin - Mezières-sur-Issoire - Pharmacie CANELLAS - 2 rue du Marché Ovin - 05 55 68 32 50